Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212201354-20260305-14_03_26-DE

Louargat
Louergad

COMMUNE DE LOUARGAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 mars 2026

DATE DE CONVOCATION 20 février 2026	L'an deux mil vingt-cinq, le 5 mars à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé L'HEVEDER, Maire.
DATE D'AFFICHAGE 20 février 2026	**Membres présents** : Mrs DENOUEL, LE BLEVENNEC, PIROU, JEGOU, CLOAREC, HERVE, OGER, FEJEAN Mmes QUELEN, LE JANNE, TREGUIER, PHILIPE, HERVE, HENRY, LE MOAL
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRESENTS : 16 PROCURATIONS : 1 VOTANTS : 17	**Membres absents** : Mmes LE BARBIER, LEROY, Mr THOMAS **Procurations** : Mme Christelle LEROY pour Mr LE BLEVENNEC **Secrétaire** : Mr OGER Mickael

14-03-25 FINANCES – Votes des taux d'imposition

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29
Vu l'article 1639A du Code Général des impôts,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026 comme suit :

- Taux de Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 46.72 %
- Taux de Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 101.48 %
- Taux de Taxe d'Habitation : 18.54 %

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un Adjoint le représentant à signer l'imprimé « 1259 Com » notifiant ces taux d'imposition et les produits fiscaux qui en découlent.

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
Extrait certifié exécutoire,

Le Maire,
Hervé L'HEVEDER

MAIRIE de LOUARGAT
22540